

Telegramme publié le dimanche 02 décembre 2018 à 11h36

Fusion. Des maires des monts d'Arrée solidaires du collectif citoyen



Yves-Claude Guillou, Jean-Yves Crenn, Paul Quéméner et Éric Prigent, ont tour à tour pris la parole. (Nathalie Com)

Plus de 200 personnes ont manifesté samedi 1^{er} décembre à Locmaria-Berrien contre la fusion avec Poullaouen. Une procession a été organisée jusqu'à la mairie. Dans le cortège, plusieurs maires des monts d'Arrée, qui, avant le défilé ont témoigné de leur solidarité au micro.

Éric Prigent, maire de Botmeur et président de Monts d'Arrée Communauté : « On est solidaire. On était contre ce projet. On estime que Locmaria a toute sa place dans les monts d'Arrée. On subit cette fusion dont on peut d'ailleurs penser que c'est peut-être les prémices de ce qu'on veut nous imposer pour le futur. On sent bien que raccrocher Locmaria (à Poullaouen et à Poher communauté, NDLR), peut permettre une proximité avec Huelgoat (...). En termes de procédures, on attend maintenant l'arrêté préfectoral, ensuite on se doit de discuter des conditions patrimoniales de sortie car ne n'est pas neutre pour notre territoire (MAC demande un million d'euros pour la zone du Vieux Tronc, NDLR) ».

Paul Quéméner (maire de Berrien) : « Le préfet a demandé à la communauté de communes de trouver un accord avec Locmaria-Berrien. Pour qu'un accord puisse être trouvé, il faut qu'il y ait des discussions. Or, le maire de Locmaria a refusé toute discussion. La sous-préfète dit être à notre écoute. J'en doute. Il ne faut pas attendre grand-chose de l'exécutif. Nous serons à vos côtés et peut-être que nous réussirons à faire quelque chose ».

Jean-Yves Crenn (maire de Lopérec) : « Je partage complètement vos idées. Je crois aux communes rurales, aux valeurs qui les animent. Une commune rurale a une identité. Votre histoire, vous la connaissez ; on ne peut pas la balayer d'un claquement de doigt ».

Yves-Claude Guillou (maire de Saint-Rivoal) : « Saint-Rivoal célébrera ses 100 ans en 2025. Si elle n'était pas une commune mais un hameau de Brasparts, elle n'aurait plus rien : ni école, ni bibliothèque, ni épicerie. Je suis de tout cœur avec vous. Sachez aussi qu'un arrêté préfectoral, ça s'attaque... ».